

Rentrée 2015

On touche le fond ?

Au mépris de la démocratie, on nous impose des politiques ultralibérales. Le vote des citoyens Grecs a été balayé. En France, le gouvernement a imposé la loi Macron par le recours au 49-3. Cette loi est un vaste fourre-tout libéral qui organise la précarité, la casse des services et la destruction du code du travail.

Les promesses de gauche sont désormais loin, et le gouvernement prépare sa prochaine campagne électorale en expulsant les campements de sans-logement et en matraquant les migrants.

Depuis 2010, nos salaires sont gelés, faisant baisser notre pouvoir d'achat. Les récentes annonces de Marylise Lebranchu pour la revalorisation des rémunérations des agents publics sont bien maigres. Par exemple, pour un enseignant certifié ou de corps équivalent, l'entrée dans la carrière ne se ferait plus à l'indice 349, mais à l'indice 365, soit une augmentation nette de 60,82€. La rémunération mensuelle nette serait alors de 1387,39 €. Comment attirer vers le métier d'enseignant des jeunes à qui on aura demandé d'obtenir un MASTER, après 5 ans d'études post-bac, tout en passant un concours réputé difficile avec un tel niveau de rémunération ? Certainement pas en renforçant la précarité, puisque, dès la rentrée 2015 le dispositif « Emploi Avenir Professeur (EAP) », sera remplacé par de l'apprentissage...

Pour les catégories B et C, l'augmentation prévue est elle aussi ridicule : 40 € pour la catégorie B et 31 € pour la catégorie C. Une aumône !

Suite aux attentats de janvier, dans les mesures sur « l'après-Charlie », l'Etat avait annoncé vouloir « renforcer les actions contre les déterminismes sociaux et territoriaux ». Pourtant, il se désengage des collectivités territoriales et coupe les subventions à de nombreuses associations. Par exemple, cela entraîne plusieurs fermetures de MJC dans l'Essonne. Il aggrave ainsi les inégalités territoriales.

La rentrée 2015 se prépare dans de mauvaises conditions. Alors que toutes les études montrent que pour faire réussir des élèves, il faut diminuer les effectifs par classe, dans le 1^{er} degré et dans le 2nd degré, le nombre moyen d'élèves par classe ne cesse d'augmenter en Essonne. **Par exemple, en collège, la rentrée s'effectuera avec 300 élèves de plus...mais 2 postes d'enseignants en moins.** Certains établissements de l'Essonne effectuent cette rentrée avec moins de moyens... alors qu'ils sont devenus REP+.



Heureusement, il n'y a pas de fatalité, des luttes se construisent pour nos salaires, pour nos conditions de travail et pour les conditions d'études de nos élèves. Par nos mobilisations, nous pouvons briser la chape de plomb de l'austérité. Heureusement, nous avons fait le plein d'énergie durant les vacances, nous pourrions prochainement redescendre dans la rue !
Bonne rentrée à toutes et tous !



Un problème? Une question?

Contactez nous :

CGT Educ'action 91

12, place des Terrasses de l'Agora

91034 EVRY CEDEX

09.64.48.48.47

01.60.78.55.43

cgteduc91@gmail.com

Site : www.cgteduc91.fr

1 er degré : une rentrée chaotique

Depuis trois ans, que ce soit pour la "réforme des rythmes scolaires " ou pour les re-crétions postes, le gouvernement nous vend mensonges sur mensonges. Dans l'Essonne, la plupart des postes créés pour accueillir les 400 stagiaires, ne compensent pas les départs en retraite et la hausse démographique. Au détriment de la cohésion des équipes et de leur formation, l'administration ne voit en eux qu'une variable d'ajustement. **Depuis 5 ans, les taux d'encadrement continuent de se dégrader.** Le recours aux contractuels sera sans aucun doute encore de mise cette année.

La réforme des SEGPA, la création à venir d'un corps de psychologues de l'Éducation nationale qui aura entre autres, pour conséquence de focaliser ces collègues sur le handicap, au détriment des RASED, sont d'autres indicateurs d'une gestion comptable. L'école a besoin de changer de fond en comble pour ne pas continuer à aggraver les inégalités sociales.

Ce n'est pas la CAPD du 26 août qui va nous rassurer : **des centaines de collègues titulaires n'ont toujours pas d'affectation** à l'issue de celle-ci, désorganisant de fait leur rentrée, celle des écoles et des élèves.

La CGT Educ'action revendique beaucoup plus de postes et le retour d'une vraie formation pour les stagiaires.

Réforme du collègue : on ne lâchera rien !

Comme souvent dans les réformes de ce gouvernement, il y a un objet marketing pour vendre la réforme dans les médias. Ici ce sont, les Enseignements Pratiques Interdisciplinaires (EPI) et l'Accompagnement Personnalisé qui servent à cela. Mais tout cela se fait sans moyens, ces deux dispositifs seront pris sur les disciplines. Pour les EPI, il n'y a pas de moyens pour organiser la concertation et la co-intervention.

20% des horaires seront répartis localement, par le chef d'établissement. Cela risque d'entraîner la concurrence entre les disciplines et les collègues. En renforçant le conseil pédagogique, instance nommée par le chef d'établissement au détriment du Conseil d'administration, instance élue, cette réforme va encore dégrader la démocratie dans les établissements. Alors que de nombreux chefs confondent déjà l'autonomie de l'établissement avec l'autonomie du chef d'établissement.

Cette réforme dégradera les conditions de travail des personnels et les conditions d'études des élèves.

Parce que le projet de la CGT est tout autre, nous appelons à poursuivre la mobilisation pour une autre réforme !

Voie professionnelle sacrifiée

En juin 2015, le rectorat a publié une circulaire sur ses grandes orientations académiques pour l'évolution de la voie professionnelle dans les prochaines années. Ce texte est bien dans l'air ultralibéral de la période.

L'objectif principal est le développement de l'apprentissage avec +50% d'apprentis en EPLE. La circulaire est sans ambiguïté « *toute opportunité de développement de l'apprentissage dans les lycées devra être saisie* ».

Ensuite, la circulaire annonce que « *l'évolution de la démographie pourra conduire à une réorganisation de l'offre de formation entre les établissements dans les secteurs de l'académie les plus en tension.* ». Depuis plusieurs années, le rectorat prend prétexte de la saturation des lycées de certains bassins pour transférer les sections d'enseignement professionnel. Comme il n'y a pas de sectorisation pour les élèves de Seconde Pro, ils servent de variable d'ajustement pour résoudre les problèmes de manque de place..

En 2014, pour faire de la place pour les 2ndes générales, au Lycée G. St-Hilaire d'Etampes, plusieurs formations avaient été transférées au LP Blériot. A la rentrée 2015, nouveau transfert, les bacs Pro Gestion Administration de Monge (Savigny) partent vers le LP Yourcenar (Morangis).

A remettre à un militant CGT ou à renvoyer à l'adresse ci-dessous

CGT Education 91, 12 Place des Terrasses de l'Agora, 91034 EVRY CEDEX

Je souhaite : prendre contact me syndiquer

Nom (Mme, M.) Prénom

Adresse personnelle

Code postal Commune

Tél.....e-mail

Grade ou corpsDiscipline éventuelle :

Lieu d'exercice

Code postal Ville.....

TEL : 01 60 78 41 49

Mail : cgteduc91@gmail.com Site : www.cgteduc91.fr